



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

MISE A DISPOSITION ET CONSULTATION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Paris, le 20 avril 2009 : Une Assemblée Générale Mixte de CFI-Compagnie Foncière Internationale (NYSE Euronext Paris : CFI) se tiendra jeudi 28 mai à 9 heures 30 au siège social de la Société, 72 rue du faubourg Saint -Honoré à Paris 8^e.

Un avis de réunion valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ce jour (Bulletin n°47), contient l'ordre du jour, le projet de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée.

Les actionnaires au porteur peuvent également se procurer le dossier de convocation auprès de leur intermédiaire financier.

Les actionnaires nominatifs ont été convoqués directement par BNP Paribas Securities Services.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et leur seront communiqués sur demande écrite adressée à :

CFI-Compagnie Foncière Internationale
72, rue du Faubourg Saint -Honoré
75008 Paris

contact@cfi-france.com